

Tiré à part

NodusSciendi.net Volume 22 ième Décembre 2017



Volume 22 ième Décembre 2017

Étude Réunie par

Dr. DJE Bi Tchan Guillaume

Université Félix Houphouët-Boigny



ISSN 2308-7676

Comité scientifique de Revue

BLÉDÉ, Loïbo, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boigny, de Coady-Abidjan

BOA, Thiémélé L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

DJIMAN, Kasimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny

KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC

MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB

RENOUPREZ, Martine, Professeur des Universités, Université de Cadix

SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou

TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII

VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau

WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

Organisation

Publication / DIANDUÉ Bi Kacou Parfait,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Coady-Abidjan

Rédaction / KONANDRI Affoué Virgine,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Coady-Abidjan

Production / SYLLA Abdoulaye,

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Coady-Abidjan

SOMMAIRE

- 1- Mahier Jules-Michel BAH, Bi Tchan Guillaume DJE et Kebly Serge Euloge GOHOU, « ENJEUX DE LA COMPETITION SOCIALE AUTOUR DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO (COTE D'IVOIRE) »
- 2- Jérôme COMPAORE, « COMMUNICATION DANS LA PROMOTION DES BONNES PRATIQUES CULTURALES ET AGRONOMIQUE DU MAÏS AU BURKINA FASO : CAS DES PRODUCTEURS DE LA PROVINCE DU BOULKIEMDE »
- 3- Ouaga-Ballé DANAÏ OYAGA, « CORPS ET ESPACE DANS LE THEATRE DE SONY LABOU TANSI, KOFFI KWAHULE ET CAYA MAKHELE »
- 4- Edgard Maillard ELLA, « QUELQUES EXIGENCES DU TRAITEMENT LEXICOGRAPHIQUE ET LES IMPLICATIONS DANS LA CONFECTION DE DICTIONNAIRES AU GABON »
- 5- Dago Pierre FEGBO, « EMPLOI DES FILLES DOMESTIQUES DANS LA GESTION DES TACHES MENAGERES DANS LES FOYERS IVOIRIENS »
- 6- Jacques Philippe NACOULMA, « LES FONCTIONS SOCIALES DES MEDIAS ELECTRONIQUES AU BURKINA FASO : LE CAS DE LA TELEPHONIE MOBILE »
- 7- Mori Edwige TRAORÉ, « L'IDENTIFICATION DES PERSONNAGES DANS LE SÌCÀNÉ (CHANT DE HOCHET) »
- 8- Soungari¹YEO, Bi Boli Francis² TRA, Assoa ³ETTIEN, « ETUDE DES DETERMINANTS DE LA NON- DECLARATION DES ENFANTS SCOLARISES A L'ETAT CIVIL EN COTE D'IVOIRE »
- 9- Roger ZERBO, « MEDECINE TRADITIONNELLE AFRICAINE DU PASSE, DU PRESENT ET DU FUTUR : *PROCESSUS DE TRIPLE LEGITIMITE SOCIALE, THERAPEUTIQUE ET POLITIQUE AU BURKINA FASO* »
- 10- ZONGO Bouraïman, « UN AIR DE ZOUGLOU AU BURKINA FASO : IMMIGRATION IVOIRIENNE ET EXPORTATION D'UNE EXPERTISE DANS L'ECONOMIE DU LOISIR »
- 11- Patrice KOURAOGO, « APPROCHE SOCIOLOGIQUE DU LOBBYING TRADITIONNEL ET RELIGIEUX EN POLITIQUE AU BURKINA FASO : CAS DE L'IMPLICATION DES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE LOCALE AU CENTRE-NORD »
- 12- Mohamed CAMARA « L'INVERSION DU SUJET COMME FACTEUR DE MISE EN RELIEF D'UN ENONCE »
- 13- Arouna Goama NAKOULMA, « EXTENSIONS URBAINES ET ENJEUX FONCIERS, SOURCE DE REPRODUCTION DES QUARTIERS « SPONTANES » : CAS DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU AU BURKINA FASO »

QUELQUES EXIGENCES DU TRAITEMENT LEXICOGRAPHIQUE ET LES IMPLICATIONS DANS LA CONFECTION DE DICTIONNAIRES AU GABON

Edgard Maillard ELLA, ellamaillard@yahoo.fr
Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
Institut de Recherche en Sciences Humaines, Libreville, Gabon

Résumé : Le dictionnaire est un outil pratique et de référence pour les usagers d'une langue. Sa confection repose sur des critères précis résultant d'une pratique millénaire et depuis quelques décennies maintenant, d'une théorie appelée métalexigraphie. Il est essentiel de se soumettre à ces exigences pour obtenir un ouvrage de bonne qualité. A la faveur de l'avant-propos fait par l'académicien Maurice Druon dans le 2^e tome de la 9^e édition du Dictionnaire de l'Académie Française, nous énumérons quelques-unes de ces exigences qui s'y dégagent et nous discutons de leurs implications dans la confection de dictionnaires au Gabon. Nous nous référons spécialement au type de dictionnaires bilingues mono-directionnels ou mono-scopals français et langues locales et au dialecte ntoumou de Bitam de la langue locale fang.

Mots clés : Dictionnaire, Gabon, Lexicographie, Lexicographie pratique, Métalexigraphie.

Abstract: Dictionary is a practical and reference instrument for users of a language. Its compilation lies on accurate criteria resulting from thousand years of practice and a theory called metalexigraphy since a couple of decades. It is necessary to refer to these demands to obtain a good quality dictionary. Based on the foreword of the academician Maurice Druon in the 2nd tome of the 9th edition of the French Academy Dictionary, we have listed some of these demands raised up and we discussed on their implications in the compilation of dictionaries in Gabon. We especially referred to mono-directional or monscopal French/local languages type of dictionary and to the ntoumou of Bitam dialect of Fang local language.

Keywords: Dictionary, Gabon, Lexicography, Metalexigraphy, Practical lexicography.

Introduction

Dans le second tome de la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie Française*, (de *Éocène à Mappemonde*) paru en 2000, Maurice Druon, élu Secrétaire perpétuel de cette académie en 1985 présente un avant-propos qui fait ressortir quelques exigences du traitement lexicographique. C'est à la faveur de ces exigences qui s'y dégagent que nous discutons des grandes lignes de leurs implications dans la confection des dictionnaires de langues locales du Gabon¹.

¹ L'adjectif *locales* ou *endogènes* est adoptée ici parce que selon sa définition, ces langues sont chacune et de façon générale, particulières à une ou plusieurs régions et que lorsqu'on parle de *couleur locale*, il s'agit des traits caractéristiques d'un pays. D'où, la préférence de l'adjectif *locales* par opposition à *nationales* qui, dans le contexte de la notion de langue, correspond mieux au *français*. Elle est la langue unitaire du pays qui couvre tout le territoire national, quoiqu'il ne soit pas parlé par l'ensemble des citoyens. Nous pensons que l'adjectif *gabonaises*, prête quant à lui à confusion. On ne saurait distinguer les langues locales, du français, qui par son statut de langue officielle, fait partie des langues gabonaises.

Il s'agit de la prise en compte de l'accroissement du vocabulaire lié au développement des sciences et des techniques ; de la présence des domaines traditionnellement privilégiés ; de l'accueil des termes nouveaux et étrangers bien ancrés dans l'usage ; d'un ouvrage qui se donne à lire comme une « grammaire en acte » ; de l'attachement naturel au soin particulier à l'orthographe et au choix des graphies² pour guider et standardiser l'usage ; du souci d'accorder la place à l'actualité éminemment historique et aux personnalités marquantes.

Nous nous référerons spécialement aux dictionnaires bilingues français monodirectionnels ou monoscopals français et langues locales. Nous pensons qu'il est d'abord nécessaire de produire ce type de dictionnaires au Gabon. Ils vont constituer une réserve importante de fonds linguistique et culturel d'une part, de documentation et de traitement métalexicographique d'autre part, qui vont permettre de faciliter la confection des dictionnaires bilingues bidirectionnels ou biscopals et préparer l'avènement de dictionnaires monolingues en langues locales du Gabon.

La plupart des exigences du traitement lexicographique dont nous allons discuter des implications dans la confection des dictionnaires au Gabon ne paraîtront peut-être pas évidentes pour ceux qui ont du dictionnaire l'image d'un simple ordonnancement des mots en vue de leur faire correspondre des définitions ou des équivalents lexicaux. C'est pour cela que nous préviendrons ici un reproche qui ne serait judicieux que si l'on occulte l'origine historique des dictionnaires ainsi que l'ensemble des principes théoriques qui constituent le fondement de l'épistémologie lexicographique.

1. La prise en compte de l'accroissement du vocabulaire lié au développement des sciences et des techniques

La parution d'un nouveau dictionnaire reste toujours d'abord et avant tout l'occasion d'une représentation offerte aux locuteurs et utilisateurs du formidable accroissement du vocabulaire lié au développement des sciences et des techniques ainsi qu'à l'évolution des mœurs et des modes de communication. En effet, bien qu'étant un outil au service de la langue et de la culture également comme nous allons en discuter plus bas, le dictionnaire a cette particularité d'apporter une ouverture sur le monde scientifique et technique, une réponse à toutes nos curiosités et une invitation au rêve, cf. Dru (1998 : 12). Ce sont souvent alors de centaines parfois de milliers de nouveaux mots qui composent la nomenclature de l'ouvrage et qui représente un accroissement assez significatif par rapport à une première ou à l'édition précédente. Dans le deuxième cas, les termes nouvellement introduits sont signalés au lecteur par un astérisque.

Que ce soit pour une première ou pour une nouvelle édition, le dictionnaire reflète l'adaptation de la langue à l'évolution de la société et l'introduction des termes nouveaux issus du vocabulaire spécialisé se fait toujours selon la même règle. Autrement dit, ne figurent dans un nouveau dictionnaire que les termes qui, du langage du spécialiste, sont passés dans l'usage courant et appartiennent à la langue commune. En confectionnant un nouveau dictionnaire, le lexicographe a pour exigence de s'attacher en effet à défendre

² Une graphie est une représentation écrite d'un [mot](#) ou d'une [lettre](#) et elle peut ainsi donc concerner l'orthographe ou l'écriture. Ces deux concepts étant très proches, ces termes seront parfois confondus ou échangés dans tous nos propos sans trop grande incidence réelle sur l'intérêt de ce travail.

sans relâche la notion de langue commune en tant qu'unité linguistique qui constitue une référence permanente dont les locuteurs et utilisateurs de la langue ont besoin.

La lexicographie a su s'aventurer avec succès où elle n'était pas attendue jusque-là sur les terrains laborieux des disciplines aussi complexes que la génétique, la biochimie, l'informatique, la pétrochimie, la physique nucléaire et bien d'autres encore. Elle le doit d'abord, parce que dans le développement de la terminologie, la lexicographie autorise l'intégration de certains mots étrangers tels qu'ils le sont dans leur langue d'origine proviennent des domaines hautement pointus des sciences, de l'économie, de la technologie et de l'informatique, etc. cf. Madiba (2001 : 66). Cela l'est d'autant plus que si certains termes vont demeurer dans la langue « récipient » tels qu'ils ont été empruntés, d'autres vont être modifiés pour se conformer à la structure linguistique de cette langue, cf. Madiba (2001 : 66). Par ailleurs, quelques-uns de ces termes vont être remplacés par les termes locaux lorsque les populations se sont familiarisées avec les objets ou les concepts représentés par ces termes, cf. Madiba (2001 : 68).

Ensuite, elle doit également ce succès à l'exigence de la recherche de cohérence dans la nomenclature scientifique, celle de clarté et de lisibilité des définitions et la volonté d'être compris du locuteur lambda qui repose sur les méthodes énoncées dans la théorie générale de Wiegand (1992: 257) qui se réfère aux travaux de Konderding (1993) sur le cadre de la théorie sémantique. L'application de ce cadre permet au lexicographe de faire correspondre à ces termes souvent entendus d'une grande technicité, une compréhension sans formule mathématique, sans schéma, et en une phrase parfaitement limpide et intelligible pour les non-spécialistes. Ces exigences de rendre le dictionnaire le plus accessible possible aux utilisateurs sont restées au premier rang des préoccupations de la lexicographie.

2. La présence des domaines traditionnellement privilégiés

L'ouverture aux lexiques scientifiques modernes ne se fait évidemment pas aux dépens des domaines traditionnellement privilégiés par la lexicographie qui restent ainsi largement représentés dans les dictionnaires. Dans les ouvrages européens par exemple, ces domaines relèvent d'une part, de ce qu'on appelle les humanités telles que l'antiquité grecque et latine, la mythologie, l'histoire, la musique, la littérature. A quelques différences près, ce sera similaire dans les dictionnaires gabonais avec les mythologies locales telles que *le Mpoumbwé*, *le Mvet*, *l'Olendé*, *le Melane*, *le Moubwang*, *l'ikokou*, *le mbouanda*, pour ne citer que celles-là. Il y aura aussi les rites tels que *le Ngozé*, *le Bwiti*, *le Mougala* ainsi que les événements sociaux comme la *circoncision*, les *présentations*, le *mariage coutumier*, les *funérailles* qui combinent à la fois la musique, la danse, l'initiation et la transmission et le renforcement de la culture. Il faudra aussi compter avec l'histoire du Gabon qui étroitement liée au passé coloniale et à l'adoption de la langue et de la culture française.

D'autre part, ce sont des domaines qui fournissent un riche vocabulaire à la langue comme l'équitation, la chasse ou la marine dans les dictionnaires européens. Au Gabon, ce seront aussi la chasse à laquelle il faut ajouter les activités telles que l'agriculture et la pêche qui vont jouer ce rôle. Les contes et les proverbes ne seront pas en reste, car ils véhiculent l'essentiel de culture et de la vision du monde des peuples locaux. Il faut

également prendre en compte que le pays est un pays multilingue et multiculturel et qu'il est nécessaire que les dictionnaires soient conçus de façon les Gabonais s'informent de la langue et de la culture de leurs concitoyens d'appartenance ethnolinguistique différente. Il ne s'agit pas donc de traiter des termes liés au développement des sciences et des techniques. C'est à ce propos qu'au Gabon la confection de dictionnaires exige l'inclusion des articles synopsis qui sont appropriés au traitement de ce type de termes dits à forte à charge culturelle.

2.1. La nécessité des articles synopsis dans les dictionnaires au Gabon

Le Gabon, comme c'est le cas pour la majorité des pays africains, est très multilingue et multiculturel. Dans ce contexte, les dictionnaires doivent être produits dans le sens de bâtir et unifier ces sociétés hétéroclites en ajoutant un supplément d'informations essentielles sur les objets, concepts et rites culturels et bien d'autres aspects spécifiques culturels et identitaires. En métalexigraphie, Wiegand (1997) et Gouws (1999), cités dans Gouws (2001: 101), soutiennent que dans ce type de situation, où les dictionnaires ont également une vocation de bâtisseur de la nation et une responsabilité sociale, l'attention doit porter sur l'utilisation des articles synopsis. Kalonji (1993 : 39 & 85) dit tout d'abord que la compétence du lexicographe est que ce dernier ne peut pas se soustraire aux contraintes liées à tout projet de dictionnaire de langue, à savoir, traiter diversement et également de la langue et de la culture et qu'ensuite, le discours lexicographique a la responsabilité de résoudre les problèmes de lexique, de sémantique et de faits de culture.

Un article synopsis, terminologie suggérée par Bergenholtz, Tarp et Wiegand (1999), cités dans Gouws (2001:101), est une démarche innovante pour augmenter les possibilités de la distribution microstructurale des données. Ce type d'article prévoit une zone pour insérer des données additionnelles souvent extralinguistiques, cf. Gouws (2001: 126). C'est à ce propos que nous avons soulevé l'intérêt et l'importance de ces articles dans la confection des dictionnaires au Gabon quel que soit leur type, afin que les utilisateurs s'imprègnent du contenu culturel véhiculé ces ouvrages quel que soit le type, et que le dictionnaire remplisse son rôle comme étant un des garants de la langue et de la culture, cf. Saphou-Bivigat et Ella (2006). Nous présentons ci-dessous l'article synopsis de « rite » dans lesquelles peuvent être traités tous les rites du Gabon. Nous nous limitons ici aux termes « bwiti » et « mounkala » bien qu'ils ne soient pas de la culture fang ntoumou de Bitam, ce qui rentre dans l'esprit dans lequel les dictionnaires ont une vocation de bâtisseur de la nation en faisant connaître aux Gabonais les cultures des autres.

Nous signalons que nous ne mentionnons pas les transcriptions phonétiques des mots d'entrée ou lemmes en français. Cependant, la particularité des dictionnaires bilingues bidirectionnels ou monoscopals que nous suggérons est la possibilité de présenter les transcriptions phonétiques des lemmes et de leurs équivalents en langues locales. Par ailleurs, le choix de l'écriture qui s'aligne sur la continuité de l'orthographe historique trouve sa justification dans l'analyse de l'exigence que nous proposons dans la section 5.

- « rite »

RITE nom masculin *essessang*

- **BWITI.** Initiation aux rites traditionnels destinée à la construction et à la consolidation de l'esprit de l'homme qui est pratiquée initialement dans la province de la Ngounié mais qui s'est assez répandue dans le reste du pays. Elle est réservée uniquement aux hommes. On parle de *bwiti* lorsque le rituel se fait en consommant le bois sacré. On parle de *mwiri* lorsque l'initiation se déroule

sans la consommation de ce bois, dans un cadre plus public.

- **MOUNGALA.** Rite initiatique masculin du peuple Ikota, appelé la confrérie des hommes panthères qui se déroule *a priori* dans la forêt et se pratique fréquemment pendant la cérémonie de la circoncision et celle destinée à la naissance des jumeaux. Il a pour objectif d'insérer l'homme au sein de la société et de le mettre en contact avec l'esprit des ancêtres.

2.2. La délicatesse de la suppression ou omission des termes

Par ailleurs, la suppression d'un terme dans le cadre d'une nouvelle édition et son omission dans celui d'une première édition, cas souvent rare, répond à des critères bien précis. Cela ne se fait pas selon son propre vouloir. Il serait en effet inapproprié de supprimer un mot susceptible d'être rencontré lors de la lecture d'un ouvrage dans le cas des langues européennes forgées à l'usage de l'écrit ou dans les énoncés oraux lors d'une conversation, un événement social ou la narration d'une épopée au Gabon, société encore dominée par la tradition orale. Dans les deux cas de figure, le dictionnaire se doit d'éclairer l'usage présent comme l'usage plus ancien du vocabulaire et de permettre ainsi la lecture et la compréhension des œuvres constituant le patrimoine littéraire écrit ou oral d'un peuple ou d'une communauté donnée de locuteurs. Cela l'est encore d'autant plus dans la confection des dictionnaires de langues locales au Gabon où il question de fixer toute les richesses linguistiques et culturelles contenues dans l'oralité.

Lors de la confection d'un dictionnaire, supprimer ou omettre un ou des termes est toujours envisagée avec une extrême prudence. Au Gabon, il est pour le moment préférable que le lexicographe intègre tous les mots dans le dictionnaire pour fixer la langue. Cela présentera parfois l'avantage de remettre au goût du jour les mots d'origine qui ont été peut-être remplacés par des emprunts. C'est le cas en fang ntoumou de Bitam du mot désignant *cuisine*. Il est communément exprimé par *kissine*, sans nul doute de l'anglais *kitchen* ou de l'allemand *kotchen* et pourquoi pas du français *cuisine*. Cependant, le mot *atoùme* pour désigner où les femmes préparaient existait dans l'usage ancien. Une autre innovation de cette neuvième édition consiste en l'introduction de notices étymologiques qui se gardent de tout encyclopédisme et de tout excès d'érudition mais visent à expliciter la formation des mots, leur évolution et leur parenté avec certains autres termes par le biais de leurs racines communes, grecques, latines mais aussi indo-européennes, afin de mieux éclairer leur sens et leur usage présent.

En somme, c'est dans la société occidentale que le lexicographe peut se permettre le luxe, si l'on peut dire, de supprimer ou d'omettre des termes. C'est dans cette société rompue à la culture écrite comme nous l'avons déjà dit qu'il est possible de certifier qu'un terme est sorti de l'usage depuis longtemps et n'a plus d'attestation littéraire. C'est ainsi

que dans la 9^e édition du dictionnaire de l'Académie Française, Maurice Druon (2000 :1) prend en exemple le cas de certains termes scientifiques ou techniques considérés aujourd'hui comme tout à fait obsolètes. Il s'agit du terme de botanique *Monophylle*, les termes de chimie *Narcotine* et *Perchlorure* ou le terme de métallurgie *Pigne*. Il illustre encore cet aspect par certains dérivés dont le sens est transparent qu'ils soient substantifs, adjectifs ou adverbes comme *Apercevante* ou *Babillement*, *Polypeux*, ou *Processionnellement*. Maurice Druon (2000 :2) signale que certains noms propres qui figuraient encore dans la huitième édition ont aussi été supprimés, car ils entraînent dans certaines locutions ou expressions. Il s'agit des termes qui ont pour la plupart disparu en raison de leur nature même de noms propres tels que *Morphée*, *Nestor*, *Némésis* ou *Œdipe* par exemple.

3. L'accueil des termes nouveaux et étrangers bien ancrés dans l'usage

La pratique et la théorie de la lexicographie font du dictionnaire un ouvrage qui sait se montrer accueillant envers les termes nouveaux et aussi envers certains termes étrangers. Pour cela, ces termes doivent correspondre à un véritable besoin et qu'ils soient bien ancrés dans l'usage. Le lexicographe interagit avec le public. Il va vers lui, cf. Kalonji (1993 :42). Il sait que c'est une image d'Épinal que la langue appartient aux locuteurs et qu'il ne fait que valider cet usage de leur langue et le représenter. Par conséquent, qu'un mot étranger soit sélectionné comme lemme ou entrée dans le dictionnaire ne signifie pas qu'il a été accepté par le lexicographe seul, mais que celui-ci est devenu suffisamment courant dans l'usage pour qu'il le signale dans le dictionnaire. Cependant, le lexicographe a la charge de vérifier si cette présence de l'emprunt se justifie par le fait qu'il n'existe pas déjà un terme endogène rendant compte de la même réalité. La présence de remarques normatives, déconseillant l'emploi de certains termes, notamment les francismes voire des anglicismes comme nous l'avons vu plus haut avec le terme *kissine* qui ne devrait pas être utilisé au dépens d'*atoùme*. L'article « cuisine » pourrait donner le traitement dictionnaire suivant :

- « cuisine »

CUISINE nom féminin atoùme ou
*kissine (déconseillé)

Comme c'est le cas dans les dictionnaires occidentaux, des notices étymologiques qui se gardent de tout encyclopédisme et de tout excès d'érudition mais visant à expliciter l'origine des mots peuvent être introduites afin de mieux éclairer les locuteurs et utilisateurs sur leur sens et leur usage présent. C'est ainsi que les mots *cacao*, *oignon*, *savon* et *serviette (de bain)* peuvent être soumis à la présentation d'articles suivants :

- « oignon »

CACAO nom masculin kekàà
(français *cacao*)
OIGNON nom masculin ognwàne
(français ou anglais *oignon* ou
onion)

SAVON nom masculin sobo
(anglais *soap*)
SERVIETTE nom féminin tawoula
(anglais *towel*)

Le lexicographe a donc la tâche de s'assurer que le dictionnaire soit le garant de l'usage dont il a l'exigence de guider et de rendre plus sûr. Ce dernier est conscient que les mots d'emprunt, bien que normalement moins nombreux que les mots hérités d'une autre langue avec laquelle elle coexiste comme c'est le cas entre le français et les langues locales du Gabon, sont extrêmement courants dans le vocabulaire des langues, car c'est en effet un processus inconscient et un facteur constitutif de la vie des langues. De la sorte, le lexicographe n'a pas ainsi une approche puriste dans laquelle il faut à tout prix que les mots qu'il intègre dans son ouvrage ne soient que des mots originaires de la langue. Son approche est d'autant plus pragmatique qu'il est conscient qu'il n'est pas celui qui crée la langue. Il est celui qui analyse et traite les mots d'une langue tels qu'ils sont utilisés par les locuteurs qu'ils soient originaires de leur parler ou d'un autre.

4. Un ouvrage qui se donne à lire comme une « grammaire en acte »

Nous tirons cette expression de Maurice Druon (2000 :2). Le dictionnaire accorde en effet une attention particulière à la présentation des règles syntaxiques et grammaticales, les constructions justes et les accords corrects qui sont ainsi mis en évidence à travers les exemples nombreux forgés à cet effet et sont proposés dans chacun des articles du dictionnaire. En fang ntoumou de Bitam par exemple, et comme cela semble être le cas dans toutes les langues locales du Gabon, l'expression de frère et celle de sœur diffère selon que la personne désignée se rapporte à un homme ou à une femme. C'est ainsi que *frère* et *sœur* s'expriment par *monegnang* et *kàà* lorsqu'ils se rapportent à un homme, alors qu'ils s'expriment par *monegnang* et *ndome* lorsqu'ils se rapportent à une femme.

En d'autres termes, le dictionnaire porte une attention sans cesse renouvelée au bon usage de la langue. Les remarques normatives comme **Ne pas dire* et **Dire*, là où c'est nécessaire de peur d'avoir des textes trop touffus, signalent des constructions fautives. Il s'agira alors d'adopter la même approche dans les dictionnaires incluant les langues locales du Gabon comme nous l'illustrons dans les groupes d'articles de dictionnaire suivants :

- **Articles de « frère » et « sœur »**

FRERE nom masculin
monegnang (lorsqu'il se rapporte à un homme),
ndome (lorsqu'il se rapporte à une femme) (**Ne pas dire* a ne é *monegnang wôme* **c'est mon frère** lorsque que frère se rapporte à une femme, **Dire* a ne e *ndome dzame*. **Ne pas dire* a ne e *ndome dzame* **c'est mon frère** lorsqu'il se rapporte à un homme, **Dire* a ne é *monegnang wôme*

SŒUR nom féminin *kàà*
(lorsqu'il se rapporte à un homme), *monegnang*
(lorsqu'il se rapporte à une femme). **Ne pas dire* a ne é *kàà dzame* lorsqu'elle se rapporte à une femme, **Dire* a ne é *monegnang wôme*. **Ne pas dire* a ne é *monegnang wôme* lorsqu'elle se rapporte à un homme, **Dire* a ne é *kàà dzame*

- **Articles de « mon/ma », « ton/ta », « son/sa », « notre », « votre » et « leur »**

MON, MA adjectif possessif é... dzame (devant les noms comme maison) **ma maison** é nda dzame, é... wôme (devant les noms comme voiture) **ma voiture** e metwà wôme, é... dâme (devant les noms comme pied) **mon pied** a abô dâme

TON, TA adjectif possessif é... djuè (devant les noms comme maison) **ta maison** é nda djuè, é... wuè (devant les noms comme voiture) **ta voiture** e metwà wuè, é... duè (devant les noms comme pied) **ton pied** a abô duè

SON, SA adjectif possessif é... dzêgne (devant les noms comme maison) **sa maison** é nda dzêgne, é... wuègne (devant les noms comme voiture) **sa voiture** e metwà wuègne, é... dègne (devant les noms comme pied) **son pied** a abô dègne

NOTRE adjectif possessif é... dzàà (devant les noms comme maison) **notre maison** é nda dzàà, é... wàà (devant les noms comme voiture) **notre voiture** e metwà wàà, é... dàà (devant les noms comme pied) **notre pied** a abô dàà

VOTRE adjectif possessif é... dzànàne (devant les noms comme maison) **votre maison** é nda dzanane, é... wànàne (devant les noms comme voiture) **votre voiture** e metwà wànàne, é... dànàne (devant les noms comme pied) **votre pied** a abô dànàne

LEUR adjectif possessif é... dzàbà (devant les noms comme maison) **leur maison** é nda dzàbà, é... wàbà (devant les noms comme voiture) **leur voiture** e metwà waba, é... dabà (devant les noms comme pied) **leur pied** a abô dabà

- **Articles de « mes », « tes », « ses », « nos », « vos » et « leurs »**

MES adjectif possessif me ... mâme (devant les noms comme maison) **mes maisons** me nda mâme, be ... bâme (devant les noms comme voiture) **mes voitures** be metwà bâme, bi ... biâme (devant les noms comme habit) **mes habits** bi'tope biâme

TES adjectif possessif me ... muè (devant les noms comme maison) **tes maison** me nda muè, be ... buè (devant les

noms comme voiture) **tes voitures** be metwà buè

SES adjectif possessif me ... mègne (devant les noms comme maison) **ses maison** me nda mègne, be ... bègne (devant les noms comme voiture) **ses voitures** be metwà wuègne, bi ... biègne (devant les noms comme habit) **ses habits** bi'tope biègne

NOS adjectif possessif me ... màà (devant les noms comme

maison) **nos maisons** me nda
 màà, be ... bàà (devant les
 noms comme voiture) **nos**
voitures be metwà bàà, bi ...
 biàà (devant les noms comme
 habit) **nos habits** bi'tope biàà
VOS adjectif possessif me ...
 mànàne (devant les noms
 comme maison) **vos maisons**
 me nda manane, be ...
 bànàne (devant les noms
 comme voiture) **vos voitures**
 be metwà bànàne, bi ...

biànàne (devant les noms
 comme habit) **vos habits**
 bi'tope biànàne
LEURS adjectif possessif
 me ... màbà (devant les noms
 comme maison) **leurs maison**
 me nda màbà, be ... bàbà
 (devant les noms comme
 voiture) **leurs voiture** be
 metwà bàbà, bi ... biabà
 (devant les noms comme
 habits) **leurs habits** bi'tope
 biabà

5. L'attachement naturel au soin particulier à l'orthographe et au choix des graphies pour guider et standardiser l'usage

Comme l'insinue Maurice Druon (2000 : 2), la démarche lexicographique attache naturellement un soin tout particulier à l'orthographe et au choix des graphies pour guider l'usage aisé des dictionnaires chez les utilisateurs. Le lexicographe essaie toujours d'adopter un juste milieu entre l'orthographe historique fondée sur l'étymologie, et une orthographe fondée sur la parole et la prononciation à laquelle aspirent les linguistes descripteurs, les grammairiens et les enseignants par exemple. La lexicographie s'est toujours alignée sur la continuité de sa démarche à travers les siècles en ne modifiant que lorsque c'est nécessaire l'orthographe des mots.

Cela est fait dans le strict souci de représenter ce qui est devenu suffisamment courant dans l'usage en traitant toujours les mots tels qu'ils sont écrits et définis à partir des dynamiques sociales complexes, les aléas historiques, les usages spontanés adaptés au terrain et le libre-arbitre des générations précédentes qui sont à l'origine de l'orthographe et de l'écriture qui en découle. C'est dans le même ordre d'idées que la lexicographie prend aussi en compte le fait que le fondement de l'orthographe est aussi la conséquence indirecte ou détournée d'autres sphères non linguistiques telles que l'économie, l'éducation, la gastronomie, la mode, l'architecture, la médecine, le droit, le sport, la santé, les sciences et technologies pour ne citer que celles-là.

5.1. L'orthographe des langues locales du Gabon: un véritable casse-tête chinois

Le lexicographe aura du mal à s'aligner sur certaines des exigences de sa discipline au Gabon à cause de l'épineuse problématique de l'orthographe historique héritée du passé colonial. Celle-ci fait jusqu'ici encore, l'objet de débats dans la vie nationale et dans la recherche dont nous ne referons pas l'histoire ici, nous en rappelons seulement les termes de façon substantielle: faut-il oui ou non s'aligner sur la continuité de l'orthographe héritée du passé colonial pour établir une écriture locale? Une idéologie linguistique, assez dogmatique à notre avis, pèse lourdement sur l'écriture des langues locales du Gabon.

Elle est perçue d'une part, comme une écriture qui doit nécessairement être scientifique, c'est-à-dire exempte de mélanges et d'hétérogénéité avec le français et qui

doit transcrire les sons de ces langues de façon cohérente et exacte. Cela serait par le fait que cette écriture n'a pas été l'œuvre des experts. D'où, le recours à l'Alphabet Phonétique International (API) ou encore aux alphabets scientifiques des ces langues. Cependant, il est connu que l'écriture d'une langue n'est pas une invention des linguistes. Ce sont les locuteurs qui sans connaissance et sans objectif scientifique la font apparaître de façon prosaïque pour des raisons évidentes communication visant à échanger l'information sans le support de la voix. Et comme nous allons le voir plus loin, c'est sur cette écriture que les experts s'appuient pour rendre tangibles et perceptibles les propriétés fondamentales des langues. Chiss et Puech (1983 : 24) disent à cet effet que la question de la spécificité de la graphie semble n'échapper jamais autant au linguiste que lorsque c'est en linguiste qu'il cherche à la fonder.

D'autre part, il y a une idéologie dogmatique tout court issue du public citoyen, qui perçoit en cette orthographe, une impureté et une étrangéité qui perpétuerait la colonisation française. Conséquence, il y a des personnes qui s'en détournent en modifiant les graphies historiques qui proviennent des calques sur celles du français. En écrivant *u*, *s* seulement ou *ñ* au lieu de *ou*, de *ss* ou de *gn* dans *Pounou*, *Assoumou*, *Moussavou*, *Moukagni* ou *Megne* par exemple, pour obtenir *Punu*, *Asumu*, *Musavu*, *Mukañi* ou *Meñe*. D'aucuns pensent qu'élaborer une forme antagoniste à l'orthographe historique constitue la voix royale à l'obtention d'une écriture naturelle ou absolue aux langues locales du Gabon. C'est peu dire qu'on assiste alors à une espèce de concours Lépine où on veut couper le cheveu en quatre et où chacun veut voir midi à sa porte.

Cette attitude des non-experts ou non-linguistes s'expliquent par le fait que depuis l'enfance les locuteurs natifs possèdent quelques connaissances linguistiques et pensent que toute discipline liée à la langue peut être assimilée sans être livrée à une étude attentive et prolongée. De la sorte, ils peuvent se considérer comme des autorités naturelles en pareilles matières. Cependant cette initiation spontanée est à la fois trompeuse et utile. Utile parce de nombreuses notions peuvent être tenues pour acquises. Elle est trompeuse parce que ces connaissances sont restreintes et peuvent être plus dangereuses que l'ignorance, car des conclusions du sens commun peuvent se révéler en réalité être des non-sens. Autrement dit, il est spontané de parler une langue par la capacité innée à l'homme de reproduire les sons qu'il entend par la pratique quotidienne de l'ouïe mais qu'on ne saurait ainsi à coup sûr se considérer comme des autorités en matière de linguistique capables de fixer les normes qui permettent d'utiliser à bon escient des libertés nouvelles et de perpétuer une langue riche, originale, inventive mais « correcte » ou selon les règles de l'art.

5.2. La situation « ubuesque » du lexicographe au Gabon

Le lexicographe que nous sommes, proposons de prendre le parti de nous aligner sur la continuité de l'orthographe héritée du passé colonial. Les principes pratiques et théoriques de la discipline font que le dictionnaire, comme cela est conforme dans les pays à tradition lexicographique, témoigne d'une conformité aux conditions politiques, culturelles, idéologiques et historiques de sa production. Sans avoir la malhabile intention de disqualifier la compétence des missionnaires qui ont procédé à l'élaboration de la

majeure partie existants, le dictionnaire est le parent pauvre de toutes les études sur les langues endogènes du Gabon.

Le lexicographe n'est généralement pas un linguiste descripteur. Et la réalité est que le lexicographe n'a pas besoin de l'être, car ce n'est aucunement un cadre préalable à la pratique et à la théorie de sa discipline. Cependant, la linguistique descriptive ou interne est considérée comme préalable à toute élaboration sur les langues du Gabon dont l'objet d'étude est ramené aux seuls aspects de cette étude. Le travail du lexicographe tombe alors sous le coup de toutes les critiques comme étant un médiocre linguiste.

A cela, il faut ajouter que la masse des locuteurs ne semble pas avoir dans le dictionnaire cette « conscience de représentation » pour y référer la pratique de sa langue locale, cf. Kalonji (1993 : 85). Cela l'est d'autant plus vrai, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, que nombreux sont les personnes qui sans être livrées à une étude attentive et prolongée se considèrent naturellement comme des experts en matières d'analyse et de développement de la langue. Dans cette situation ubuesque, car depuis des milliers d'années le dictionnaire est le lieu privilégié de référence à la connaissance et au savoir linguistique et culturel dans les pays développés, cf. Kalonji (1993 : 43), le lexicographe semble jouer le rôle usurpé d'institution, cf. Kalonji (1993 : 85). Son approche consistant à s'aligner sur la continuité de l'écriture historique est alors perçue comme un « sacrilège », « faute », pour ne pas dire un « péché ».

Cependant, imposer un cadre théorique préliminaire à toute élaboration lexicographique, c'est tout simplement chercher d'une part, à escamoter en conséquence les aspects particuliers qui sont fondamentaux à l'activité dictionnaire. Et d'autre part, c'est chercher à sérier les problèmes qui passent inaperçus dans l'analyse et le développement des langues locales du Gabon de façon particulière. Le traitement lexicographique de ces langues ne peut que s'inscrire dans un cadre qui le renvoie à l'ensemble des conditions socioculturelles et historiques ayant régenté l'apparition de l'objet dictionnaire depuis des milliers d'années. La démarche de la lexicographie consiste souvent à s'attacher à l'orthographe existante enracinée dans l'histoire et de l'ordre social qui en découle pour guider l'usage aisé des dictionnaires chez les utilisateurs. Cette démarche n'est peut-être pas étrangère au fait qu'à y regarder de près, cette orthographe a une validité morale et scientifique.

5.3. La validité morale et scientifique de l'orthographe historique

Fort de tout ce qui vient d'être précédemment dit, nous ne sommes pas en train de suggérer que les valeurs morales et scientifiques devraient rester immuables. Il est donc tout à fait possible qu'une écriture locale émerge des propositions scientifiques ou de l'une des formes antagonistes au système français provenant des initiatives des non-linguistes telles que celles de Mintsa (2008) et de Ndang Mezui (2012) pour ne citer que celles-là. Toutefois, l'historiographie des langues aussi fortes que le français par exemple, montrent que l'écriture a toujours eu une prééminence historique et sociale qui a également une validité scientifique. Autrement dit, elle est rattachée à l'histoire de son peuple qui, comme dans celle de presque tous les peuples du monde, est chargée autant

d'horreurs que de splendeurs et cohérente et compatible avec l'ordre social qui en découle.

L'écriture d'une langue reflète l'histoire de son peuple. Cela explique pourquoi toute analyse et tout travail sur l'écriture revêt avant tout un intérêt historique que témoigne cette parenté des événements et la transcription ou la représentation des mots, qui s'est faite au cours cette histoire selon les chemins variés et curieux dont il est parfois difficile de retrouver la trace. Jean-Louis Chiss et Christian Puech (1983 : 7), disent à ce propos que la fabrication des langues écrites en référence aux pays africains doit reposer sur une connaissance approfondie des aspects des conditions conceptuelles linguistiques, sociaux, politiques et pratiques du problème. Autrement dit, de la même façon que cette activité a été menées dans les contextes où l'écriture est aujourd'hui pleinement fonctionnelle.

L'écriture des langues locales du Gabon est dans ce sens héritière du français puisque la colonisation française et la christianisation qui s'en suivie ont apporté au Gabon la civilisation française qu'elle adopta. C'est de la même façon que l'écriture française est héritière du latin puisque la conquête romaine et la christianisation qui s'en est suivie ont apporté la civilisation latine qu'elle adopta. De la sorte, c'est au français qu'il faut se reporter pour comprendre et expliquer l'orthographe des mots tels que *Pounou*, *Assoumou*, *Moussavou*, *Moukagni* ou *Megne* : elle résulte de du recours à l'alphabet français et aux calques sur les graphies de cette langue. Cet intérêt étymologique n'est donc pas seulement historique, mais linguistique. Et derrière cette histoire, s'efface l'individu ou les individus faisant de l'écriture historique un lieu commun vers lequel, linguistes et non-linguistes se reportent naturellement.

Au point de vue scientifique, Saussure (1964) a démontré que le signe linguistique est arbitraire. De la sorte, il n'y a aucune attache naturelle entre un signe et le son d'une langue. Par voie de conséquence, l'écriture d'une langue peut aider à transcrire celle d'une autre sans aucune ambiguïté. De la sorte, l'usage de l'alphabet français et les calques sur les graphies sur cette langue pour aider à élaborer l'écriture locale au Gabon est scientifiquement et moralement valide. Les formes historiques et initiales telles que *Pounou*, *Assoumou*, *Moussavou*, *Moukagni* ou *Megne*, par exemple sont ainsi correctes à tout égard. Par ce même arbitraire du signe linguistique, Saussure (1964 : 1) dit qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique. Personne ne devrait donc plus avoir le droit de changer ou de penser qu'il faut le faire les formes orthographiques que nous avons pris en exemple.

A cela on peut ajouter le sens ou la conscience histoire ou l'historicisme qu'il faut observer vis-à-vis de cette orthographe historique, cf. Gadamer (1996, cité dans Amedegnato, 2003 : 12). Selon cet auteur, la conscience historique est le *privilege de l'homme moderne d'avoir pleinement conscience de l'historicité de tout présent et de la relativité de toute opinion. Avoir du sens historique, c'est vaincre d'une manière conséquente la naïveté naturelle qui nous ferait juger le passé selon les mesures soit-disant évidentes de notre vie actuelle...* Cette conscience relativiste permet plutôt de rendre possible la justification de ce passé, cf. Gadamer (1996, cité dans Amedegnato, 2003 : 13).

Wilhelm Dilthey³ (cité dans Amedegnato, 2003 : 12), éclaire peut-être un peu mieux encore la conscience historique en estimant que les hommes sont des êtres historiques et que ce n'est que dans une perspective historique que ces derniers peuvent se connaître. En nous référant à l'analogie de cet auteur (cité dans Gadamer, H-G, 1969 : 66) qui dit que pour comprendre les Grecs de Marathon par exemple, il faut se placer dans la condition psychologique et structurelle des guerriers de Marathon, nous dirons que pour comprendre les administrateurs, missionnaires et agents d'Etat civil qui ont transcrit les langues locales du Gabon, il faut se placer dans les conditions structurelles et matérielles et immatérielles de la période coloniale. Il était nécessaire et légitime de s'appuyer sur l'alphabet du français et des calques sur les graphies de cette langue pour aider à établir une écriture locale. Il ne pouvait en être autrement. C'est par l'écoute des langues locales et leur transcription à partir du français, l'histoire coloniale a transmis la culture de l'écriture au Gabon.

En d'autres termes, Gadamer demande aux linguistes de tous bords de se garder de méconnaître l'histoire qui marque le commencement et qui permet de comprendre comment il est possible de reconnaître la vérité scientifique dans l'« objet historique ». Comme le dit Amedegnato (2003 : 13), par le sens de la conscience historique, Gadamer plaide pour une vigilance qui ne va pas constituer un luxe pour l'épistémologie linguistique mais une nécessité. Cela signifie que dire comme on l'entend souvent que l'écriture historique du Gabon est invalide parce qu'elle n'a pas été faite par des spécialistes ou parce qu'elle a émergé dans une période douloureuse de l'histoire, c'est parler dans le vide. On ne peut donc pas dire aujourd'hui que *Pounou*, *Assoumou*, *Moussavou*, *Moukagni* ou *Megne* ont été mal écrits ou transcrits de quelle que manière que ce soit.

Par ailleurs, dans les langues européennes les mots tels qu'ils sont écrits et définis par les locuteurs constituent le matériau principal de la pratique des linguistes. Ce sont ces données qui leur permettent de rendre visibles et tangibles les propriétés fondamentales de leurs langues e, d'en fixer les normes, cf. Chiss et Puech (1983 : 13). Ce sont ces normes, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, une fois fixées qui permettent d'utiliser à bon escient des libertés nouvelles et de perpétuer une langue riche, originale, inventive mais « correcte » ou selon les règles de l'art.

De la sorte, l'orthographe historique renferme également les propriétés fondamentales des langues locales du Gabon qui peuvent être rendues visibles et tangibles par l'analyse des experts sans avoir besoin de la transformer au préalable en une forme scientifique. Cela signifie plus concrètement que l'orthographe initiale ou historique des mots *Pounou*, *Assoumou*, *Moussavou*, *Moukagni* ou *Megne* et l'écriture qui peut en être déduite renfermeront et n'altéreront ou n'alièneront aucunement la singularité des sons, le sens propre ainsi que le génie unique des Gabonais contenu dans leurs langues locales ainsi représentées. Dire alors, comme c'est souvent le cas, que l'écriture historique est invalide parce qu'elle ne serait pas l'œuvre des experts, c'est parler dans le vide. Cela l'est d'autant plus que Chiss et Puech (1983 : 13) signalent que la question de la spécificité de la graphie semble n'échapper jamais autant au linguiste que lorsque c'est en linguiste qu'il cherche à la fonder.

³ De Wilhelm Dilthey, est un historien, psychologue, sociologue et philosophe ayant influencé le dualisme épistémologique et qui soutenait que tout enseignement doit être envisagé à la lumière de l'histoire, sans laquelle connaissance et la compréhension ne sauraient être que partielles.

Enfin, on sait aujourd'hui que du point de vue sociolinguistique, il n'existe ni langues « pures » ni langues « impures », car toutes les langues subissent l'influence d'autres langues, surtout celles en contact avec elles, cf. Cumbe, C. et Muchanga, A (2005). C'est-à-dire qu'une orthographe pure, naturelle ou absolue aux langues locales du Gabon n'existe pas comme c'est le cas dans aucune langue au monde. Aussi, l'influence de l'écriture du français sur celle de ces langues est-elle conforme à ce qui produit dans toutes les situations de contact de langues et de cultures pour lesquelles nous disposons de documents fiables. En somme, l'utilisation des signes graphiques du français telle qu'héritée de la période coloniale pour aider à l'élaboration d'une écriture des langues locales du Gabon ne met aucunement en péril l'intégrité originale et la restitution des sons et de la signification unique et ses articulations que ces langues renferment. Cette écriture est mise dans les dispositions naturelles qui peuvent la rendre fonctionnelle, harmonieuse et cohérente avec son espace et son temps. Autrement dit des dispositions dans lesquelles *la signification et ses articulations en contexte gabonais* seront fidèlement restituées.

5.4. La fonctionnalité pratique et sociologique de la compatibilité avec l'orthographe historique : l'exemple des pays africains anglophones

L'une des raisons du succès du swahili en Afrique orientale est que la graphie renvoyée à l'anglais ne crée pas une rupture insurmontable avec cette langue officielle et historique des pays de cet espace de l'Afrique. Ici, on est guidé par les notions d'efficience et d'efficacité. En effet, il est facile d'être alphabétisé en swahili et de passer ensuite à l'anglais, cf. Gérard Galtier (2009 :5). Nous pensons que l'inverse sera tout aussi aisé. Comme le signale cet auteur, les seuls pays africains où il existe actuellement une utilisation réelle et généralisée des langues locales dans l'éducation et l'administration sont les Etats anglophones de la zone bantou tels que l'Afrique du Sud (c'est nous qui l'ajoutons), la Tanzanie, le Kenya, le Zimbabwe ou le Botswana. Cela s'explique par le fait que la transcription de ces langues endogènes s'appuie sur les caractères latins empruntés à l'anglais et aux calques sur les graphies de cette langue qui fait déjà partie du patrimoine matériel et immatériel local. Cela permet à ces langues africaines d'être également présentes sur les sites Internet.

Cet exemple des pays anglophones peut servir de modèle au Gabon en sachant que le français fait déjà également partie intégrante du patrimoine matériel et immatériel local. Une écriture locale qui s'y renverrait ne va pas créer une rupture insurmontable avec cette langue officielle et historique. L'écriture représentée par les mots *Pounou, Assoumou, Moussavou, Moukagni* ou *Megne* est déjà établie dans la société et est déjà également officialisée par les actes de l'Etat. Identifiable et reconnaissable par tous, elle circule facilement à l'école, au travail et dans la famille par son accessibilité à l'élève du primaire à l'étudiant en droit, au banquier, au médecin, à la technicienne de surface, etc. Comme avec l'anglais dans les pays africains anglophones, il sera facile d'être alphabétisé en français et passer ensuite à la langue locale et vice versa. Sans compter qu'il sera aisé aux langues locales du Gabon d'exister sur les sites Internet, car l'alphabet latin de base qu'elles capteront du français est le seul utilisé pour noter de façon sécurisée les adresses de sites internet (URL) et de courriel pour ne citer que cet aspect-là. Cet aspect international des langues locales à partir du recours à l'écriture du français va leur doter

d'une forte capacité d'ouverture tout en permettant de représenter par une méthode harmonieuse et cohérente avec son espace et son temps la signification et ses articulations en contexte gabonais.

6. Le souci d'accorder la place à l'actualité éminemment historique et aux personnalités marquantes

Dans le traitement dictionnaire, le lexicographe est toujours soucieux d'accorder une place à l'actualité dans ce qu'elle a d'éminemment historique dans leur pays ainsi que dans le monde. Le dictionnaire s'inscrit donc dans une perspective de cohérence, d'atemporalité et de préservation d'une continuité historique entre les différentes éditions. Il est également soucieux d'accorder une place importante aux personnalités marquantes du pays des locuteurs pour lequel le dictionnaire est destiné ainsi qu'aux personnalités marquantes d'autres pays. Ces personnalités sont les dépositaires de la mémoire collective des peuples et de l'histoire. C'est à ce propos que le dictionnaire s'inscrit dans une perspective de cohérence, d'atemporalité et de préservation d'une continuité de son rôle et de sa responsabilité sociale et pédagogique de bâtisseur et d'informateur de la nation entre les différentes éditions. Ces aspects comptent parmi les exigences qui ont toujours guidé la pratique et la recherche en lexicographie.

C'est ainsi que dans les ouvrages destinés au Gabon, on pourra par exemple, intégrer la mention à Pierre Claver Zeng Ebome et à Oliver Ngoma dans l'article *CHANTEUR*, à Jean Divassa Nyama et à Laurent Owondo dans l'article *ECRIVAIN*, à François Amegasse et à Pierre Emerick Aubameyang dans l'article *FOOTBALLEUR*, à la fête de l'indépendance dans l'article *FÊTE*, aux présidents Léon Mba, Omar Bongo Ondimba, Rose Francise Ongombet (interim) et à Ali Bongo Ondimba dans l'article *PRESIDENT* ainsi qu'à Boko Haram dans l'article *TERRORISME*. En somme, en dehors de ses visées spécifiques qui sont la langue et la culture, le dictionnaire ne déroge pas également à sa vocation d'offrir à la fois des informations utiles aux locuteurs sur leurs pays et à une ouverture sur le monde à l'image du traitement de l'article « terrorisme » et la mention à Boko Haram.

CHANTEUR nom masculin yièbièè **Pierre Claver Zeng Ebome et Oliver Ngoma sont parmi les plus chanteurs du Gabon**
Pierre Claver Zeng Ebome ya Oliver Ngoma be ne éba ba lang e nsama mbouta be yièbièè e Gabon été

ECRIVAIN nom masculin ntsili **André Raponda-Walker, Jean Divassa Nyama et Laurent Owondo sont parmi les plus grands écrivains du Gabon**
André Raponda-Walker, Jean Divassa Nyama ya Laurent Owondo be ne éba ba lang e nsama mbouta be ntsili e Gabon été

FOOTBALL nom masculin ndama

FOOTBALLEUR nom masculin nledama **François Amegasse et Pierre Emerick Aubameyang sont parmi les plus grands footballeurs du Gabon**
François Amegasse ya Pierre Emerick Aubameyang be ne éba ba lang e nsama mbouta be nledama e Gabon été

FÊTE nom féminin essessang **fête de l'indépendance (17 août) ~ zeze fête de Noël (25 décembre) ~ abélèmwanezama fête de Pâques ~ àwome fête de l'Ascension ~ Abere fête du travail (1^{er} mai) ~ essègne fête du mouton ~ kabàne**

PRESIDENT nom masculin ndjiéyassi

Les présidents du Gabon sont :

Be ndjiéyassi ye Gabon be ne:

Léon Mba (1961-1967)

Omar Bongo Ondimba (1967-2009)

Rose Francine Rongombet (**interim**
évuivigne essègne: 10 juin-16 octobre
2009)

Ali Bongo Ondimba (**depuis** atéya 2009)

PRÊTRE nom masculin nkarefuègne
**André Raponda-Walker est parmi les
plus grands prêtres du Gabon**

André Raponda-Walker a ne égni ba lang
e nsama mbouta be nakarefuègne e
Gabon été

TERRORISME nom masculin wong
**violences (attentas, assassinats,
enlèvements) menées contre des civils
et destinées à frapper l'opinion
publique, exemple: Boko Haram** ayôk
(assoung, me'wigne, me'vaa) mbôâne
abe zezebote akala à si osimàne mbote
asseghe, afonàne : Boko haram

TERRORISTE 1. adjectif et nom masculin
mbôwong

Conclusion

Le dictionnaire n'est pas un répertoire d'archivage de mots et de leurs analyses n'ayant aucune fonctionnalité sociologique. Cet ouvrage est un produit de commerce malgré ses visées spécifiques qui sont la langue et la culture, cf. Kalonji (1993 : 80). L'application stricte et rigoureuse des principes pratiques et théoriques de la lexicographie qui permet de cerner les caractéristiques et les besoins réels des usages aide à rentabiliser ce capital investi. Particulièrement coûteux, on se dirige souvent alors vers un gaspillage des énergies intellectuelles et matérielles investies lorsque le lexicographe passe à côté de ce fondement capital de la confection de tout dictionnaire qui est l'identification préalable des besoins et des caractéristiques des utilisateurs afin de satisfaire pleinement ces besoins et de produire un ouvrage qui leur seulement facilement accessible.

En se référant de façon stricte à la pratique et à l'épistémologie de sa discipline, le lexicographe gabonais assume, analyse et interprète le passé de son pays en vue d'élaborer une mode de promotion des langues et cultures locales par une méthode lexicographique impeccable. La tâche de cet expert revient alors à assumer le poids des langues, des cultures locales, de l'actualité, de l'histoire, de la mémoire collective et de la modernité, pour ne citer que ces aspects-là, en vue de produire des ouvrages ciblés et fonctionnels pour le public.

Du point de vue de la lexicographie, ces problèmes sont moins aigus dès lors qu'il s'agit d'incorporer des mots, des usages et des faits particuliers au Gabon sur les exigences bien définies par cette discipline. A cet effet, le rôle et l'importance de la lexicographie dans le travail sur les langues locales du Gabon ne peuvent être ignorés ni exagérés.

Il est quand même utile de rappeler qu'il y a des milliers d'années maintenant que *les dictionnaires sont liées fondamentalement au développement de la communication écrite, impliquent une littérature, attestent de l'existence d'une langue standard et sont liés au développement de l'enseignement de la langue... En somme, ils sont le lieu de référence à la connaissance et au savoir linguistique et culturel*, cf. Dubois et Cl. (1971 : 7-8).

Le dictionnaire est un signe socioculturel, son discours a un statut de validité sociale acquis à côté de celui des autres disciplines ayant chacune leur propre cadre théorique et qui travaillent en commun sur l'étude, l'analyse et le développement des langues. C'est cet éclairage pluridisciplinaire appelée l'écologie des langues ou l'écolinguistique qui permet de mieux prendre en compte aujourd'hui de nombreux facteurs susceptibles d'expliquer la revitalisation des langues, leur maintien, leur fragilisation ou leur disparition, cf. Amedegnato (2003). Il ne s'agit donc aucunement de délégitimer telle ou telle approche mais de souligner le caractère forcément limité de toute approche, d'autant plus que l'utilisation unique d'un point de vue aboutit à l'invisibilisation des limites, cf. Calvet (2004). Il ne peut en être autrement au Gabon où cette discipline doit également faire partie d'un parcours académique à part entière à l'université afin que les dictionnaires qui sont des outils fondamentaux dans

le développement des langues soient y produits dans les règles de l'art pour un maximum de rendement possible.

Bibliographie

Amedegnato, S. « L'écologie des langues, le temps, l'espace...ou pourquoi l'épistémologie linguistique doit être écologique » in *Colloque international sur l'écologie des langues*, L'Harmattan, 2003.

Bergenholtz, H., S. Tarp et H.E. Wiegand. 1999. Datendistributionsstrukturen, Makro- und

Mikrostrukturen in neueren Fachwörterbüchern. Hoffmann, L. et al. (Éds.). 1999. *Fachsprachen. Ein internationales Handbuch zur Fachsprachenforschung und Terminologiewissenschaft / Languages for Special Purposes. An International Handbook of Special-Language and Terminology Research*. Berlin/New York: Walter de Gruyter.

Calvet, L-J. 2004. *Essais de linguistique, la langue est-elle une invention des linguistes ?* Éditions Plon, France.

Chiss J-L, Puech C. La linguistique et la question de l'écriture : enjeux et débats autour de Saussure et des problématiques structurales in *Langue française*. N°59, 1983. pp. 5-24.

Cumbe, C. et Muchanga, A. Contact des langues dans le contexte sociolinguistique mozambicain in *Cahiers d'études africaines*. pp. 595-618. [En ligne], 163-164 | 2001, mis en ligne le 31 mai 2005. : <http://etudesaficaines.revues.org/111>.

Dru, Agathe. 1998. La pratique du dictionnaire. Crinon, Jacques et al. (Éds.). 1998. *Extrait des mémoires professionnels des stagiaires de deuxième année*. <http://www.francais.creteil.iufm.fr/memoires/dru.htm>.

Druon, M. 2001. Avant-propos in *Dictionnaire de l'Académie française*. 2^e Tome, 9^e Edition, Imprimerie nationale Librairie Fayard, Paris.

Dubois et alt. 1971. Introduction à la lexicographie : le dictionnaire. Paris. Larousse. pp. 7-8.

Ella, E.M. 2013. Les dictionnaires bilingues monodirectionnels français et langues locales au Gabon » in *Humanités Gabonaises*, N° 04, Décembre 2013, Les Editions Ntsame, Libreville, Gabon, pp 253-280

Gadamer, H-G. *Le problème de la conscience historique*. Paris, seuil. 1996.

Galtier (Gérard), « Les langues africaines, l'éducation et l'édition suivi de Le cas de Mayotte », in Foued Laroussi (dir.), *Mayotte, une île plurilingue en mutation*, Les Editions du Baobab, Mayotte, 2009, pp. 49-66.

Kalonji, M. T. 1993. *La lexicographie bilingue en Afrique francophone : L'exemple français-cilubà* ; Paris, L'Harmattan.

- Konerding, K-P.** 1993. *Frames and lexikalisches bedeutungswissen*. Tübingen. Niemeyer.
- Gouws, R.H.** 2001. *Formation lexicographique: Approches et thèmes*. Emejulu, J.D. (Éd.). 2001. *Éléments de Lexicographie Gabonaise, Tome I: 95-134*. New York: Jimacs-Hillman Publishers.
- Madiba, M.R.** 2001. *Towards a Model for Terminology Modernisation in the African Languages of South Africa*. *Language Matters, studies in the Languages of Southern Africa*, Vol. 32, University of South Africa, Pretoria, South Africa.
- Mintsa, J.** 2008. *Le Complet de la Langue Fang*, Libreville, POLYPRESSE.
- Ndang Mezui, P. L.** 2012. *Lexique Fang Ebubu : Fang-Français, Français-Fang*, Libreville, Techno-Press.
- Saphou-Bivigat, G et Ella, E. M.** 2006. De la problématique des articles synopsis dans la compilation des dictionnaires au Gabon. *Lexikos* 16: 270-279.
- Wiegand, H. E** 1992. Elements of a theory towards a so-called lexicographic definition. *Lexicographica* 8: 175-289.